

LETTRE D'INFORMATION DU PROJET

ÉDITO



UN AN DÉJÀ !

Un an après le débat public, qui a réuni plus de 1 000 personnes et a été l'occasion de nombreux échanges constructifs sur le projet, l'information et la concertation continuent.

Cette lettre d'information, le site internet mais aussi les actions menées sur le terrain, permettent à chacun de suivre et de comprendre ce grand projet.

Pour ce deuxième numéro, nous souhaitons revenir sur l'ensemble du travail réalisé depuis 2007 pour concevoir un projet respectueux de son environnement et des activités existantes.

Également dans ce second numéro, un retour sur les études techniques et environnementales ainsi que sur les événements marquants de ce premier semestre dont le forum Eol'Avenir.

BERTRAND ALLANIC

Directeur du projet
de parc éolien en mer de Fécamp



À LA UNE



LA CONCERTATION, un travail engagé dès 2007

Le projet éolien en mer de Fécamp est le résultat d'une large concertation avec les acteurs locaux menée sur plusieurs années. Retour sur les grandes étapes de définition du projet.

La création d'un Comité local de concertation

Dès 2007, une zone favorable à l'installation d'un parc éolien en mer fut identifiée au large de Fécamp. Ce secteur bénéficie d'une faible profondeur et d'un régime de vent parmi les plus importants de France. Une concertation avec les acteurs locaux a alors conduit à la sélection d'une zone propice tenant compte des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Début 2008, la constitution d'un « Comité local de concertation » a réuni au sein d'une même instance les parties prenantes du territoire (élus, pêcheurs, associations, chambres de commerce, etc.) afin d'étudier l'opportunité et les conditions d'implantation du projet.

Du choix de la zone d'implantation à la configuration finale du parc

Au sein de ce Comité local de concertation, des groupes de travail ont été créés, notamment pour concevoir un projet respectueux de l'environnement, du paysage et de la pêche professionnelle. C'est ainsi qu'après plusieurs réunions, une zone favorable fut définie et approuvée le 24 septembre 2008.

La concertation s'est alors poursuivie pour préciser, à l'intérieur de cette zone, les conditions d'implantation des éléments du projet (éoliennes, station électrique et câbles sous-marins). Plusieurs implantations furent proposées et la configuration finale retenue en 2011, qui constitue le projet actuel, présente les caractéristiques principales suivantes :

- **83 éoliennes de 6 MW**
- **un éloignement des côtes de 13 km**
- **des alignements d'éoliennes** permettant une meilleure compatibilité avec la pêche professionnelle et une emprise limitée sur l'horizon.

La pêche professionnelle

Consultés dès les premières réunions en 2007 puis partie prenante du Comité local de concertation depuis 2008, les pêcheurs professionnels furent étroitement associés au choix de la zone d'implantation et à la configuration du parc. Une charte de collaboration a été signée en 2011 avec le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie.

Compte tenu de la configuration retenue (alignement des éoliennes et des câbles sous-marins dans le sens du courant, couloirs d'environ 1 km de largeur entre les éoliennes, etc.) nous avons fait une proposition auprès de la Préfecture Maritime pour permettre le maintien de l'activité de pêche au sein du parc.



FOCUS SUR...



LES SOLS SOUS-MARINS À L'ÉTUDE AU LARGE DE FÉCAMP

Des études géotechniques se poursuivent sur le site du projet, situé à plus de 13 km des côtes, afin de définir précisément le dimensionnement des fondations et les meilleures techniques pour enterrer et protéger les câbles entre les éoliennes. Objectif : proposer un projet robuste techniquement et garantir une sécurité maritime optimale.



EMPLOI

Informez-vous sur les métiers !

Quelles compétences seront recherchées lors du chantier de construction du parc ? À quelles échéances ? Vous pouvez dorénavant retrouver toutes ces informations sur notre site internet dans l'onglet **Projet industriel et emploi** rubrique **création d'emplois** www.parc-eolien-en-mer-de-fecamp.fr

ENVIRONNEMENT

RENCONTRE AVEC **RÉMI CASTÉRAS**
Responsable environnement

Quel est l'objectif des études environnementales débutées en 2008 ?

L'objectif est de connaître les spécificités de la zone afin de les prendre en compte dans la conception du projet. Nos études portent sur les oiseaux, les mammifères marins, les poissons et les espèces vivant sur le fond, les courants et les vagues, le bruit ou encore le paysage... Ce travail nous permet de constituer l'étude d'impact du projet sur l'environnement que nous remettons aux services de l'État au mois d'octobre.

Qu'est-ce qu'une étude d'impact ? Comment est-elle réalisée ?

Il s'agit d'une analyse complète des enjeux environnementaux du projet. Nous travaillons pour cela en collaboration avec des bureaux d'études et des associations environnementales locales reconnues et ayant une parfaite

connaissance des enjeux du territoire : Groupe Ornithologique Normand, Cellule de Suivi du Littoral Normand, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Normandie...

Quelle sera la suite donnée à ces études ?



Les études environnementales s'inscrivent sur le long terme. Pour vous donner un exemple, certaines études débutées en 2008 sont encore en cours et de nombreux suivis de l'environnement seront poursuivis plusieurs années après la mise en service des éoliennes.

RETOUR SUR THÉTIS EMR

9 et 10 avril 2014



La Cité de la Mer de Cherbourg a accueilli la convention internationale THÉTIS dédiée aux Energies Marines Renouvelables. Nous étions présents afin de présenter le projet de parc éolien en mer de Fécamp et rencontrer les acteurs régionaux, nationaux et internationaux de la filière.



EOL'AVENIR

13 et 14, 18 et 19 février 2014

Pour sa première édition, le forum pour l'emploi et la formation Eol'Avenir a permis à plus de 6 000 personnes de découvrir les métiers de l'éolien en mer. Nous étions à Fécamp puis au Havre afin de répondre aux questions des lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi.

AGENDA

La route des énergies - du 13 au 17 octobre 2014

Du 13 au 17 octobre, nous participerons à la quatrième édition de la route des énergies. Sous l'impulsion de la filière « Energies Haute-Normandie » et de la Cité des métiers, cette semaine a pour objectif de présenter au grand public la filière énergie qui compte aujourd'hui 41 000 salariés en Haute-Normandie.

